

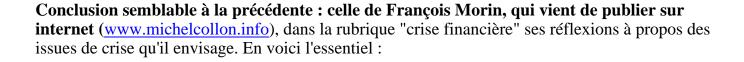
| La Granda Palàva | Nº do 1025 à noc jours | Do 1008 à 2000 | Λημός 2009 | Nº 1093 - décembre 2008 - |
|------------------|------------------------|----------------|------------|---------------------------|

Date de mise en ligne : mercredi 31 décembre 2008

Description:

Un ancien Conseiller de la Banque de France accuse l'oligopole bancaire. Il envisage même que la monnaie puisse devenir patrimoine commun de l'humanité.

Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés



Dans la GR d'avril 2007, nous avions présenté Le nouveau mur de l'argent, un "essai sur la finance globalisée" de François Morin. Ce Professeur de sciences économiques, qui fut membre du Conseil général de la Banque de France, y avertissait des dangers de la dérèglementation de la finance. Les événements lui ont évidemment donné raison.

Et constatant que la crise financière entre dans une nouvelle phase, tout aussi prévisible, celle d'une crise économique et sociale, il interroge maintenant : mènera-t-elle les États à reprendre la main sur la finance qui est en pleine dérive ? Allons-nous vers plus de désordres ou bien vers un sursaut des consciences qui ouvrirait des chemins alternatifs ?

La réponse à ces interrogations fondamentales lui semble reposer sur le diagnostic à porter sur les racines de la crise.

Il écarte d'emblée les deux interprétations extrêmes qui cherchent à s'imposer dans les débats. La première, minimaliste, tend à ramener la crise financière à celle, américaine, des crédits subprime. Cette vision est en contradiction avec l'énormité des moyens mis en oeuvre par les gouvernements occidentaux pour conjurer la crise, qui, évidemment, vient de plus loin, est globale et succède à d'autres qui avaient déjà un caractère systémique. La seconde interprétation, maximaliste, consiste à y voir la crise finale du capitalisme. Ce qui est hasardeux, parce que d'autres crises ont déjà émaillé, aux 19 ème et 20 ème siècle, l'histoire de ce mode de production, et aucune n'a empêché le système de se développer ensuite. Là encore, l'ampleur des moyens mis en oeuvre par les pays développés incite à penser que cette crise sera surmontée. Mais François Morin reconnait qu'il est cependant légitime de se demander jusqu'à quand.

Il estime que la globalisation de la finance et de ses fractures est le phénomène nouveau, qui concerne les marchés monétaires et financiers, leur interconnection au niveau mondial, leur logique exponentielle et leurs secousses systémiques. Les plus grands groupes bancaires qui sont au coeur de la finance globale ont une telle influence qu'ils constituent un oligopole, dont les pouvoirs s'exercent non seulement sur les marchés, mais aussi sur les régulateurs et même sur les États.

Sans écarter a priori l'idée que « d'autres forces puissent entrer en jeu et conduire à des scénarios de rupture, voire alternatifs », il aborde la question : comment cet oligopole manoeuvre-t-il pour conjurer la crise financière et surtout pour canaliser les contradictions qui pourraient entraver ses propres logiques de développement ?

Il commence par résumer l'histoire de la finance globale avant la crise, rappelant que la financiaristion de l'économie mondiale est un phénomène récent, qui débuta quand, à Bretton Woods, en 1944, les américains ont réussi à imposer le dollar comme monnaie internationale.

Cette hégémonie américaine a rencontré une première limite avec la création du marché de l'eurodollar en 1958, qui permit à la city de Londres de s'affirmer peu à peu sur la scène internationale.

Mais pour François Morin, c'est avec la rupture des accords de Bretton Woods, en 1971, quand les États-Unis rompèrent le lien entre leur dollar et l'or, « qu'une étape essentielle vers la globalisation financière fut franchie ». D'abord cette rupture est le signe visible d'un nouvel affaiblissement du dollar, consécutif à la défaite des américains au Vietnam. Et surtout, elle est la marque d'une première grande libéralisation, celle des taux de change. Cette déréglementation fondamentale, impulsée par la pensée néolibérale, alors en plein essor, a entraîné le développement du marché de couverture des risques parce que les entreprises ont eu, dès lors, besoin de s'assurer contre les variations des prix des monnaies, cause de très fortes incertitudes pour le commerce international. « Mais, évidemment, le risque de change ne disparaît pas pour autant. Il est assumé par ceux qui vendent les produits de couverture qui, dans la terminologie des marchés financiers, ne sont autres que des spéculateurs ».

Les chocs pétroliers de 1973 et 1979 transforment profondément les circuits financiers mondiaux. Le recyclage des pétrodollars, au début des années 80, est ponctué par les réformes des systèmes bancaires et monétaires dans les principaux pays développés. De vastes marchés obligataires sont créés parce que les États, pour financer leurs déficits publics, sont amenés à emprunter en payant des intérêts.

Ces réformes engagent la deuxième grande libéralisation, celle des taux d'intérêt à long terme, qui est fondamentale pour la finance. Comme la première, cette nouvelle déréglementation est un choc considérable pour l'économie réelle. Car là encore, il faut générer des produits de couverture pour les entreprises, parce qu'elles doivent s'assurer contre les variations de ces taux désormais soumis à la loi de l'offre et de la demande. Les marchés de produits dérivés prennent véritablement leur essor à la fin des années 1980, « avec leur pendant inévitable, le développement de pratiques spéculatives... »

Les crises de 1987, 1992 et 1993, trouvent leur source à la fois dans de vastes mouvements spéculatifs de capitaux entre les deux rives de l'Atlantique et dans la nécessité, pour les investisseurs financiers, de briser définitivement les anticipations inflationnistes.

La finance devient globale quand aux États-Unis, au milieu des années 90, les fonds de retraite à cotisations

définies l'emportent sur les fonds à prestations définies. Ce renversement « provoque sur les places financières du monde entier l'hégémonie de la valeur actionnariale ; c'est aussi à ce moment là que les premières crises à caractère systémique se manifestent [...] en prenant la forme de bulles spéculatives liées aux produits dérivés [...] À la veille de la crise financière de 2007, le poids de la sphère financière apparaît totalement démesuré par rapport à la sphère réelle. Sur les marchés monétaires, les transactions concernant l'économie réelle représentent moins de 3 % des échanges interbancaires du monde entier. Le reste des échanges sont des opérations de couverture contre des variations de prix (25 % pour se protéger contre les variations de change, 60 % pour se protéger des variations des taux d'intérêt, le reste pour s'assurer contre les variations des cours boursiers ou de celles des prix de matières premières).

Dernier trait : sur le marché des changes comme sur le marché des produits dérivés, les plus grandes banques mondiales exercent des pouvoirs de marché considérables. C'est en ce sens que l'on peut parler d'un oligopole bancaire mondial. Avant la libéralisation, les taux de change et les taux d'intérêt étaient régulés par les États ; avec la libéralisation, ces taux ont pu être momentanément contrôlés par les grandes banques centrales ; mais, avec la globalisation financière, ce sont des pouvoirs privés, ceux de l'oligopole bancaire, qui sont maîtres en grande partie de leur évolution. »

François Morin rappelle alors les étapes de la crise qui a éclaté en août 2007, que nous avons déjà exposées dans la GR. Impossible d'en prévoir les pertes potentielles note-t-il : « le FMI les a estimées dernièrement à 1.400 milliards de dollars, mais ce chiffre a été régulièrement revu à la hausse ». Et il souligne deux faits : « D'une part, les injections de liquidité des banques centrales sur les marchés monétaires n'ont eu aucun effet dans la résolution de la crise ; les marchés monétaires à échéance de trois mois sont toujours bloqués. D'autre part, on a pu observer une accélération brutale de la crise surtout durant les dernières semaines, à partir notamment de la faillite de Lehman Brothers, un des membres éminents de l'oligopole bancaire mondial. »

Et il souligne ceci : « Dès lors, les moyens pour lutter contre la crise ont complètement changé de nature et de dimension » : l'administration états-unienne, qui a d'abord envisagé de racheter aux banques les créances toxiques qu'elles ont eu le tort d'accepter, a changé d'avis, et cela « sur les conseils des cinq plus grandes banques américaines ». Ce que l'oligopole bancaire a obtenu c'est que l'aide ne soit seulement destinée qu'aux plus grandes banques : « Dans l'esprit des gouvernements occidentaux, il est dit explicitement que ces prises de participation ne concerneront que les plus grandes banques et ne seront que temporaires. Les autres sont destinées à être rachetées ou à tomber en faillite. » Et l'ancien membre du Conseil d'analyse économique avertit « qu'en cas de nouvelles faillites, un danger très grand guette le système financier, c'est l'activation des fameux CDS (Credit Default Swap), qui sont des produits de couverture contre le risque de défaut. Si leur activation devait avoir lieu à une grande échelle, hypothèse qu'on ne peut écarter, il faudrait alors procéder à la nationalisation quasi intégrale de toutes les banques des pays développés, car les chiffres sont ici gigantesques : leur encours s'élève en effet à 55.000 milliards de dollars ».

Scénarios de sortie de crise

François Morin envisage alors trois scénarios possibles. D'abord celui d'une reconduction, avec plusieurs aménagements, du système financier international, en introduisant de nouvelles règles du jeu, mais en maintenant les logiques actuelles. C'est l'objectif de la réunion du "G20" le 25 novembre : « La nouvelle régulation porterait sur les agences de notation, les règles comptables qu'il faudrait assouplir, une meilleure transparence des hedges funds et des paradis fiscaux, et enfin une révision des règles sur les bonus, les parachutes dorés et les stocks options. [...] Une vaste recapitalisation des banques de l'oligopole sera engagée grâce aux capitaux publics [...elle] exigera des appels massifs aux marchés financiers qui, à leur tour, entraineront des tensions sur les taux d'intérêt à long terme. La hausse de ces taux, doublée du crédit crunch actuel, tarira la croissance des pays du monde entier [...] Le

chômage est alors appelé à se développer massivement ; une fois l'apurement des bilans des banques réalisé, celles-ci retourneront au secteur privé ». Ce scénario est le plus crédible, toutefois sa phase finale est problématique. « On ne voit pas en effet ce qui empêcherait un tel scénario de se reproduire dans un nouveau cycle avec, à la clé, la formation d'une nouvelle bulle d'actifs encore plus gigantesque. Plusieurs raisons militent en ce sens. D'une part, des liquidités énormes ont été déversées par les Banques Centrales sur les marchés, et d'autre part celles-ci font tout pour tirer vers le bas les taux d'intérêt. Bref, on est en train de recréer les conditions de formation d'une nouvelle bulle financée par le crédit. Mais une raison plus fondamentale permet d'entrevoir la reconduite d'un scénario analogue. Il n'est pas envisagé de revenir sur la double libéralisation des taux de change et des taux d'intérêt qui sont pourtant bien à l'origine de l'hypertrophie de la sphère financière actuelle et des pratiques spéculatives. Il est alors fortement probable qu'une nouvelle crise systémique surviendra au moment de l'éclatement de cette nouvelle bulle, avec des effets encore plus ravageurs que ceux de l'actuelle crise. »

Mais un mouvement social pourrait perturber ce scénario par diverses "ruptures" et conduire soit « à des chocs dramatiques », soit à « des recompositions économiques et sociales à caractère alternatif ».

La poursuite d'un cycle de bulles suivies de leur éclatement augmente la probabilité d'un scénario de rupture brutale, avec, au départ, « une explosion sociale violente dans plusieurs pays tenant à la baisse du pouvoir d'achat et au développement d'un chômage de masse. On ne peut exclure que les luttes sociales puissent avoir des effets de contagion à une large échelle. Il y aurait alors confrontation entre le pouvoir financier, notamment de l'oligopole bancaire, (appuyé le plus souvent par les pouvoirs politiques) et le pouvoir des citoyens. Cela pourrait déboucher sur des dérives de toute sorte, notamment des dérives totalitaires ou bien des replis identitaires exacerbés (de type fasciste), avec de possibles confrontations armées entre pays »...

Je me permets ici une incidence pour rappeler que la crise économique qui suivit la crise financière de 1929 ne prit fin que par la Seconde guerre mondiale...

Morin appelle "alternatif" le troisième scénario qu'il envisage, mais, ajoute-t-il, « sa probabilité d'occurrence est pour l'instant très faible. Son intérêt est cependant d'ouvrir, pour nos consciences, et ensuite pour nos pratiques, un espace sur des chemins moins sombres que les deux précédents.

On peut reprendre ici le même scénario que le précédent, mais au moment des explosions et des luttes sociales, on observe une prise de conscience des enjeux globaux liés à la globalisation financière par des citoyens organisés [c'est moi qui souligne] ou par un ou plusieurs peuples.

Alors, ici ou là, pour le Nord, les prises de participations au capital ou les nationalisations bancaires peuvent être consolidées dans la durée grâce à une action politique ».

Morin conforte nos espoirs par ce qui suit : « Par exemple, des pôles financiers publics pourraient alors émerger et fonctionner comme investisseurs de long terme dans les secteurs les plus vitaux de l'économie. Dans une perspective de développement durable, ces pôles seraient d'un apport considérable pour promouvoir, à grande échelle, la finance solidaire, les énergies renouvelables et le commerce équitable.

Pour le Sud, et pour les plus grands pays, il peut y avoir des marges pour changer de politique interne, dans un sens qui pourrait permettre la réduction des grands déséquilibres et des inégalités. De même, on pourrait imaginer des formes d'intégration régionale beaucoup plus poussées que celles qui existent aujourd'hui, pas seulement sur le plan commercial ou économique, mais également sur un plan monétaire. Ces regroupements seraient essentiels à la formation d'un monde multipolaire, gage de plus grande stabilité internationale, mais aussi pour chaque pays participant. »

Et François Morin s'enhardit à proposer : « en relation avec ce dernier point, ne faut-il pas ajouter à ce dernier scénario une utopie monétaire qui peut éclairer cependant l'avenir ? Si l'hypertrophie de la sphère financière actuelle tient pour l'essentiel, à la déréglementation des taux de change et des taux d'intérêt, ne faut-il pas sur ce plan-là apporter une réponse globale ? Ne faut-il pas alors, à l'instar de la crise climatique dont les solutions passent par des mesures à la fois locales, nationales et internationales, imaginer un dispositif analogue, et notamment des règles internationales sur la formation des taux d'intérêt et des taux de change ? On reprendrait alors une vieille utopie, mais actualisée à la lumière des événements les plus récents, d'une "monnaie commune" vers laquelle il faudrait aller, certes par étapes, mais considérée finalement comme un patrimoine commun de l'humanité. On aurait là le moyen le plus efficace pour dégonfler la sphère financière, lutter contre les spéculations de toute sorte, et notamment des prix alimentaires, et retrouver ainsi les fondamentaux de la vie économique en société. »

On ne pouvait évidemment pas rêver qu'un ancien Conseiller de la Banque de France en arrive à imaginer qu'une monnaie non circulante puisse être créée par des institutions démocratiques et sans exiger paiement d'intérêts! Mais quelle évolution! Quel progrès! La crise ferait-elle évoluer même les banquiers?